

Laurabuc



**COMMUNE DE LAURABUC  
DÉPARTEMENT DE L'AUDE**

**PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
TENUE LE 15.03.2022**

**Date de convocation :** 10.03.2022

Conseillers en exercice : 10

**Présents :** 6- **Votants :** 7

Monsieur Cédric LEMOINE, Maire.

Mesdames : Anne-Laurence FRULLINI - Sylvie THUBIÈRES, conseillères municipales.

Messieurs : Omar AÏT MOUH - Olivier JURADO - Bernard VIE, conseillers municipaux.

**Procuration :** Michel COURTESSOLE à Omar AÏT MOUH.

**Absents :** Marie-France LOISEL- Aude SALVAT-LÔ - Jean-Pierre PLANCADE

**Procuration :** Michel COURTESSOLE à Omar AÏT MOUH.

La séance est ouverte à 18h30.

Sylvie THUBIÈRES est nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal tenue le 07.03.2022, bien reçu par tous les conseillers et affiché en mairie est approuvé à l'unanimité.

**ORDRE DU JOUR :**

**I – A examiner :**

**1°) Mise en sécurité - modification du dossier de demande de subvention.**

**2°) Création de la commission extra-communale « communication ».**

**II - Questions diverses.**

**1°) Mise en sécurité - modification du dossier de demande de subvention.**

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n°37/2021, le Conseil Municipal a approuvé le dossier de demande subvention pour les travaux de la mise en sécurité de la rue du Rivalet, en prévision de l'aménagement du quartier « Le Graba », afin d'améliorer la qualité d'usages de l'espace-public. Monsieur le maire propose de reporter ces travaux en 2023. Monsieur le Maire précise que le carrefour, entre la rue du Rivalet et la rue de la Poste, a une visibilité quasi nulle et que suite à la construction de quatre nouvelles maisons individuelles, la circulation sera plus importante.

Il convient donc de prioriser les travaux urgents de mise en sécurité afin de sécuriser les déplacements des véhicules quartier « La Périole » sis rue du Rivalet. La commune ayant acquis la parcelle cadastrée ZU 232 dans le but de sécuriser le carrefour, entre la rue du Rivalet et la rue de la Poste, en la création d'un espace de retournement. Il fait part de l'estimation dont le montant des travaux s'élève à la somme 16 894,35 € HT soit 20 273,22 € TTC.

**Le conseil municipal approuve à l'unanimité**

## **2°) Création de la commission extra-communale « communication ».**

Le conseil municipal peut consulter d'autres structures et de créer une ou plusieurs Commissions Extra-communales sur tout problème d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune. Ces commissions comprennent des personnes qui peuvent ne pas appartenir au conseil. Ce sont aux personnes intéressées de se faire connaître. Aucune décision ne sera prise lors de ces commissions, elles sont un outil de travail pour l'équipe municipale et permettront de faire participer la population à la réflexion sur les prises de décisions.

A l'unanimité le conseil municipal approuve la liste de candidats de la commission Extra-communale :  
Communication : Président : M. Cédric LEMOINE. Membres : Omar AÏT MOUH –Anne-Laurence FRULLINI –Marie-France LOISEL –Jean-Pierre PLANCADE - Muriel CARCHON - Éloïse LEMOINE - Lakhdari BOUDINA - Lucie JURADO.

## **II - Questions diverses.**

**Bornes canines** : Plusieurs bornes de distributeur de sac pour les déjections canines vont être installées.

**Soutien à l'Ukraine** : Une collecte de produits de première nécessité va être organisée samedi 19 mars 2022 de 10h à 12h et de 15h à 17h

**Spectacle pour enfants** : Les chats de Schrödinger vendredi 25 mars 2022 à 18h- rue du Boulodrome, la salle polyvalente. Entrée libre.

**Visite guidée** : Une visite guidée aura lieu le samedi 26 mars 2022. Inscription auprès le l'Office de Tourisme de Castelnaudary 04.68.23.05.73. Un apéritif est offert par la mairie à la fin de la visite.

**Concert** : samedi 9 avril 2022 à 17h, concert de 3 chorales au profit de la rénovation de l'église de Laurabuc.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h35.

Les Conseillers,